

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5885>



STAGE "Souffrance au travail" (28 janvier 2020)

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux - Stages syndicaux des années passées -



Publication date: vendredi 6 décembre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Lieu du stage : Lycée Raoul Follereau

Le SNES et la FSU organisent un stage sur la question de la souffrance au travail le 28 janvier à Nevers. Pour y participer, il est impératif de déposer votre demande d'autorisation d'absence avant les vacances de Noël.

STAGE
La souffrance au travail
décortiquée en ateliers.

sn es
fsu 58

ENGAGÉS
AU QUOTIDIEN

Marie-Hélène Luçon
et
Yves Baunay

Chantier Travail
de
l'Institut de recherche
de la FSU

28 JANVIER 2020
au lycée
Raoul Follereau
À Nevers

Un stage basé sur
nos situations concrètes
de travail

Ce stage, en partant de l'analyse de nos situations concrètes de travail, vise à montrer comment les conditions qui nous sont imposées génèrent frustrations, désenchantement et souffrance au travail, par les résultats ou injonctions contraires aux buts et aux valeurs qui nous animent. Cette compréhension a pour but d'en dégager des enseignements pour sortir de ces situations. Il regroupera des personnels de l'ensemble de l'Éducation Nationale, permettant ainsi d'élargir la vision à l'ensemble des situations vécues dans nos différents métiers. Le SNES et la FSU travaillent depuis des années sur cette problématique car il est insupportable que l'organisation du travail conduise à des situations de souffrance.

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage et avec maintien du traitement (droit à formation syndicale : 12 jours par an).
Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit (voir verso) **avant le 28 décembre** auprès de votre chef d'établissement et d'envoyer **separément** le bulletin d'inscription par courrier ou mail au GNEB Nièvre (snes-nievre@djon.snes.edu).

Plaquette de présentation du Stage "Souffrance au travail"

Ce stage, en partant de l'analyse de nos situations concrètes de travail, vise à montrer comment les conditions qui nous sont imposées génèrent frustrations, désenchantement et souffrance au travail, par les résultats ou injonctions contraires aux buts et aux valeurs qui nous animent. Cette compréhension a pour but d'en dégager des enseignements pour sortir de ces situations. Il regroupera des personnels de l'ensemble de l'Éducation Nationale, permettant ainsi d'élargir la vision à l'ensemble des situations vécues dans nos différents métiers.

Le SNES et la FSU travaillent depuis des années sur cette problématique car il est insupportable que l'organisation du travail conduise à des situations de souffrance.

Modalités d'inscription au stage : par voie hiérarchique un mois avant.

Informer de votre participation pour des raisons d'organisation et indiquer si vous prendrez votre repas au lycée Raoul Follereau (gratuité pour les syndiqué.es de la FSU. Coût : 6 €)

Nous vous invitons à faire connaître cette initiative à vos collègues et/ou ami. Es voire à afficher l'affiche en salle des professeurs.

Chaque personnel de l'Éducation Nationale syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire et non titulaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

– déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 28 décembre** auprès de votre chef d'établissement

:

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Modèle autorisation d'absence modifiable (stage du 28 janvier)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle autorisation d'absence (stage du 28 janvier)

– et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin figurant dans la [plaquette complète](#)) ou mel à snes-nievre@dijon.snes.edu (cliquer sur l'adresse pour ouvrir un mel d'inscription dans votre logiciel de courrier électronique)